

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

**5 ANNÉES D'ÉTUDES
POUR UN
TEL SALAIRE ?**

LE SNES SE BAT POUR
LA REVALORISATION
DES SALAIRES

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 29/03/22
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito	p. 1	Demandez le programme pour... le second degré	p. 3
	p. 2		p. 4
		Prof principal	



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ

L'ÉDITO

L'heure du bilan

par Laurent Blancs

À l'heure où vous lirez ces lignes, moins de deux semaines nous sépareront du premier tour de l'élection présidentielle. Le temps est donc venu de tirer le bilan du quinquennat qui s'achève dans le domaine de l'Éducation. Le bilan Blanquer/Macron, tant il est évident que J.-M. Blanquer a bénéficié constamment du soutien du chef de l'État qui lui a laissé une grande latitude.

Avec la modestie qui le caractérise, le ministre n'a cessé, ces dernières semaines, de dresser un bilan élogieux de son action Rue de Grenelle. Étant resté en poste cinq ans, Jean-Michel Blanquer est, sous la Ve République, le ministre qui a disposé du plus de temps pour marquer l'institution de son empreinte. Il y est indiscutablement parvenu mais, hélas, pour le pire.

Le désastre Blanquer pourrait se résumer à sa totale faillite dans le domaine sanitaire.

Pendant plus de 18 mois Jean-Michel Blanquer n'aura cessé de nier, contre l'écrasante majorité des publications scientifiques, la présence et la circulation du virus dans les établissements scolaires, allant jusqu'à affirmer qu'« on ne se contamine pas à l'école ». Position obscurantiste et ahurissante qui a contribué à exposer personnels, élèves (et donc familles) au virus mais qui explique aussi que le ministre a, de nombreuses fois, modifié les protocoles sanitaires, en dehors de toute considération scientifique, dans le seul but d'occulter le nombre élevé de cas et de fermetures de classes. Changements de protocoles souvent annoncés en

urgence, par voie de presse, sans communication officielle aux personnels. Le comble ayant été atteint en janvier dernier lorsque Blanquer annonce, en pleine déferlante Omicron, la veille pour le lendemain, un nouveau protocole via un article de presse payant, alors que lui-même a les pieds dans le sable d'Ibiza !

Obscurantisme et irresponsabilité encore lorsque Jean-Michel Blanquer nie, jusqu'au bout ou presque, et une nouvelle fois contre une bibliographie scientifique surabondante, l'importance des capteurs de CO2 et des systèmes de purification d'air. Se défaussant sur les collectivités locales, le gouvernement n'aura consacré que 60 millions d'euros pour l'équipement des établissements scolaires en capteurs de CO2 (à comparer aux 200 millions d'euros investis en Allemagne), trahissant ainsi son obligation de protection de la santé de ses agents. Car, au-delà de l'obscurantisme et de l'incurie de sa politique sanitaire, Jean-Michel Blanquer a trouvé, dans cette crise, l'occasion d'afficher son mépris pour les personnels qui ont dû se mobiliser très fortement, en novembre 2020 et en janvier 2022, pour obtenir quelques avancées en matière de protection. Songeons qu'il a fallu attendre février 2022 pour que les enseignants soient dotés par leur employeur de masques chirurgicaux ! Tout est dit en cette seule phrase. Face aux critiques légitimes engendrées par ses propres errements, le ministre a préféré s'inventer des ennemis imaginaires censés vouloir fermer les écoles. Personne, et sûrement pas le SNES, n'a jamais rien demandé de tel. Mais peu importe, cet élément

de langage, répété ad nauseam et relayé par des médias plus que complaisants, a permis à Blanquer de vanter son bilan, de se présenter comme celui qui a permis aux écoles de rester ouvertes et de faire oublier tout le reste.

Le ministre s'invente donc des adversaires imaginaires mais également des amis imaginaires : des enseignants, nombreux, qu'il croise dans la rue (!) et qui le félicitent de sa politique éducative. Le blanquérisme est aussi, à l'image du macronisme, une déconnexion totale avec la réalité. Car qui, dans le corps enseignant, peut se féliciter des 5 ans de Blanquer rue de Grenelle ?

Il paraît, selon le gouvernement, que l'on peut discuter de tout mais pas des chiffres (ce qui est évidemment idiot) ; parlons donc chiffres.

5 ans de Blanquer ce sont 7 900 postes supprimés en collèges et lycées alors même que le nombre d'élèves augmentait ! Ce ministre aura détruit l'équivalent de 175 collèges. De quoi être fier, en effet...

Les suppressions de postes se sont surtout concentrées en collège, augmentant ainsi le nombre d'élèves par classe et dégradant les conditions d'apprentissage. Le dispositif « devoirs faits », dont ne cesse de se vanter le ministère, a montré ses limites : rappelons que pour progresser, un élève a surtout besoin d'être en classe, en petit effectif, avec son professeur.

Si le collège a été malmené, la victime de choix de Blanquer et de tous les fossoyeurs de l'Éducation Nationale qui gravitent autour de lui (Laurent Bigorne, Pierre Mathiot, Stanislas Dehaene...) aura été le lycée. Réformes des enseignements et du baccalauréat, menées au pas de charge sans réelle concertation (sauf avec le syndicat bidon de lycéens créé de toutes pièces par Blanquer avec l'argent public), l'auront désorganisé en profondeur.

La part importante de contrôle continu dessine les contours d'un bac local, moins égalitaire ; Blanquer c'est la fin du bac national.

La réforme du lycée a renforcé les inégalités de genre et les inégalités sociales. Les chiffres de la DEPP (donc du ministère) sont édifiants : par exemple, 61,4 % des filles avaient choisi mathématiques en 1re en 2019 contre 55,2 % en 2020 (respectivement 77,8 % et 74,3 % pour les garçons). Le lycée Blanquer, c'est donc celui où les plus initiés du système scolaire font les choix d'établissements et d'options les plus à même de leur ouvrir les bonnes portes dans le supérieur.

La réforme a également réduit le nombre d'heures de mathématiques au lycée de 20 %, alors que les résultats sont réputés insuffisants dans les études PISA ou TIMSS. Contre toute évidence, le ministre a expliqué que les mathématiques étaient renforcées par ses réformes. Il y a malgré tout encore quelques limites et, ce coup-ci, le mensonge n'a pas été cru : le président candidat a demandé le retour des mathématiques dans le tronc commun et une commission constituée à la va-vite a proposé d'ajouter 1 h 30 de mathématiques dans le tronc commun (mais pas pour tous les élèves) dès la rentrée de septembre alors même que les préparations de rentrée sont déjà très avancées dans tous les lycées. Encore l'improvisation... Pour finir ce rapide tour d'horizon des brillants résultats de la réforme du lycée, signalons le cas des langues anciennes. Jean-Michel Blanquer se félicite du renouveau du grec et du latin. Jugeons-en : la réforme du lycée a réduit le nombre d'élèves suivant ces enseignements de 20 à 24 %. Beau renou-

veau, en effet...

Catastrophique pour les établissements scolaires, irresponsable et obscurantiste en matière de sécurité sanitaire, la politique blanquériste n'aurait donc connu aucun succès ? En matière d'accueil des élèves en situation de handicap peut-être ? À lire et à écouter le ministre, une de ses priorités a été, effectivement, l'inclusion scolaire. Les répétées et réussies mobilisations des AESH suffisent à démontrer l'échec en ce domaine comme dans les autres. Rappelons que le premier salaire d'une AESH en CDI est de 786 euros ! Un grand nombre d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. La mise en place des PIAL a abouti à dégrader tant les conditions de travail des AESH que l'efficacité de la prise en charge des élèves en situation de handicap. Au lieu de se glorifier de son bilan en la matière, Jean-Michel Blanquer ferait mieux, par dignité, de se taire, tout simplement.

S'il est un domaine où notre tartarin de la rue de Grenelle ne cesse de se tresser des lauriers, c'est bien celui du pouvoir d'achat. Il devait être, rappelez-vous, le ministre des enseignants et celui de la revalorisation. Las. Comme toujours, avec lui, la réalité est toute autre. Pendant 5 ans le point d'indice est resté gelé (sans honte le gouvernement vient d'annoncer qu'il sera revalorisé... après les élections !) et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le pouvoir d'achat des enseignants a ainsi chuté de 15 % à 25 % entre 2000 et 2019. Selon un rapport du Sénat (guère habitué à une coupable indulgence envers les enseignants), « en euros constants, les enseignants français ont perdu entre 15 et 25 % de rémunération au cours des 20 dernières années » et, toujours en euros constants, le salaire d'un professeur certifié, au bout de 15 ans de carrière, est inférieur de 23 % à ce qu'il aurait été en 2000. Le déclassé salarial et social est d'une ampleur proprement ahurissante. Conséquence inéluctable : le nombre de candidats aux concours d'enseignement est en chute libre depuis plusieurs années. Ainsi, pour les concours externes du second degré général et technologique, 2 208 postes n'ont pas été pourvus et sont donc perdus depuis 2018. Le métier n'attire plus et ce gouvernement porte une lourde responsabilité dans la perte d'attractivité de nos métiers.

Mépris, incurie, improvisation, obscurantisme, autoritarisme, partout les mêmes maux produisent les mêmes effets. Où que nous portions notre regard, la vision est la même : Jean-Michel Blanquer aura profondément et durablement abîmé l'Éducation Nationale (et encore n'avons-nous rien dit du premier degré et de l'enseignement professionnel). Ce quinquennat Blanquer aura été celui de la mise à mal de l'École et des personnels. Cinq années de pertes pour l'École. Remodelée par un idéologue acquis aux idées d'une droite extrême qui considère que l'École et la culture française sont menacées par le « wokisme », un idéologue qui pense que la priorité est de lutter contre l'écriture inclusive, un idéologue fasciné par le modèle socio-économique anglo-saxon, l'Éducation Nationale sort meurtrie de ce quinquennat dévastateur dont nous n'avons pas encore fini de payer le prix. Alors, oui, c'est avec soulagement que nous voyons Jean-Michel Blanquer quitter son ministère, en espérant que le prochain vainqueur de l'élection présidentielle saura enfin accorder à l'École toute l'attention qu'elle mérite et les moyens dont elle a besoin pour mener à bien sa mission émancipatrice, indispensable à notre démocratie.

Demandez le programme... pour le second degré

Revalorisation du métier d'enseignant

N. ARTHAUD L.O	P. POUTOU N.P.A	J.-L. MELENCHON F. I.	F. ROUSSEL PCF	A. HIDALGO PS	Y. JADOT EELV
« Il faut embaucher massivement : des enseignants titulaires, des surveillants, du personnel d'entretien et de ménage, des assistants sociaux et des infirmières »	Augmentation de 33 % des salaires et l'unification des statuts (temps de travail, salaires...) de la maternelle à l'université ».	Augmenter de 15 % le salaire des enseignants de l'E. N. à son arrivée, puis à nouveau de 15 % durant le quinquennat. Rattraper le gel du point d'indice depuis 2010 et revaloriser les grilles salariales en engageant une négociation avec les organisations syndicales	augmenter de 30 % le salaire des enseignants, dégeler le point d'indice, comme pour tous les fonctionnaires. Recruter 90 000 enseignants.	Revaloriser les salaires des enseignants « à la hauteur de l'importance de leur mission », et « aller vers leur doublement » pendant son quinquennat.	Recruter au moins 65 000 enseignants et souhaite la revalorisation de leur salaire, afin d'atteindre 20 % d'augmentation sur le quinquennat en contrepartie d'une redéfinition des obligations de service. Réduction des vacances scolaires
J. LASSALE Résistons	E. MACRON LaRem	V. PECRESSE L. R.	N. DUPONT- AIGNAN Debout la France	M. LEPEN R.N.	E. ZEMMOUR Reconquête
Revaloriser le salaire des enseignants de 900 euros net, en le passant de 1 500 à 2 400 euros net pour un enseignant en début de carrière.	« poursuivre de manière significative l'augmentation des rémunérations » des enseignants. En contrepartie, il compte élargir leurs missions en mobilisant les enseignants disponibles pour pallier l'absentéisme. Suppression du CAPES et du recrutement « à vie ». Possibilité donnée aux chefs d'éts de recruter sur profil.	En 5 ans, « rattraper au moins la moyenne de l'OCDE » et « accélérer les changements d'échelon en début de carrière ». Régionaliser les recrutements des enseignants pour éviter d'envoyer les jeunes professeurs dans les établissements les plus difficiles. Créer 10 000 postes d'enseignants, de surveillants, de chefs d'établissement.	Augmentation du salaire des enseignants de 20 % et la mise en place d'une prime supplémentaire de 20 % en échange de cours de soutien aux élèves en difficulté.	Revaloriser la grille indiciaire de 3 % par an pendant le quinquennat. Supprimer les INSPE. Les futurs enseignants admis au Capes seront directement formés par des pairs au sein des établissements scolaires.	Revaloriser le salaire des enseignants avec une prime d'excellence professionnelle. Accélérer la progression de carrière Défisiscaliser intégralement les heures supplémentaires.

Contenu de l'enseignement scolaire

N. ARTHAUD L.O	P. POUTOU N.P.A	J.-L. MELENCHON F. I.	F. ROUSSEL PCF	A. HIDALGO PS	Y. JADOT EELV
Ne se prononce pas : NSPP	NSPP	Intégrer l'enjeu écologique dans les programmes, de la maternelle au lycée. « intégrer dans les programmes scolaires nationaux, en France hexagonale et outre-mer, l'enseignement de l'histoire des outre-mer ».	Revenir à un baccalauréat commun « qui reposera de nouveau sur des épreuves nationales communes à tous les élèves ».	Lancer des états généraux de la pédagogie afin d'ouvrir les écoles à de nouvelles pédagogies « plus inclusives et collaboratives »	« Transformer le Conseil supérieur des programmes en une haute autorité préservée des logiques de pouvoir, garantissant la pluralité et l'indépendance de ses membres ».
J. LASSALE Résistons	E. MACRON LaRem	V. PECRESSE L. R.	N. DUPONT- AIGNAN Debout la France	M. LEPEN R.N.	E. ZEMMOUR Reconquête
Alléger les programmes scolaires en insistant sur les savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter. Limiter le nombre d'élèves par classe dans les établissements secondaires classés REP et REP+.	Réintroduire les mathématiques dans le tronc commun de l'enseignement général au lycée. Augmenter les heures de français et de maths en 6 ^e . Deux heures d'EPS de plus par semaine au collège. Mettre en œuvre une « grande réforme du lycée professionnel », touché selon lui par un taux d'échec trop important en s'appuyant sur « le succès de l'apprentissage ».	Créer un examen à l'entrée de la sixième, une « épreuve d'engagement au bac », et imposer aux lycéens de s'engager bénévolement trente heures par an.	Rétablir le bac antérieur à la réforme Blanquer	Supprimer la réforme du baccalauréat. Le diplôme national du brevet deviendra un examen d'orientation post 3e.	« Mettre un terme au collège unique » et « restaurer les trois filières scientifique, économique et littéraire » au lycée.

Accès à l'enseignement supérieur

N. ARTHAUD L.O	P. POUTOU N.PA	J.-L. MELENCHON F. I.	F. ROUSSEL PCF	A. HIDALGO PS	Y. JADOT EELV
NSPP	NSPP	Supprimer Parcoursup, ce système de sélection entre bacheliers pour les études supérieures. Instaurer le droit à la poursuite d'études, en supprimant la sélection pour aller en master et mettre en place la gratuité de l'enseignement supérieur, de la licence au doctorat.	Supprimer Parcoursup. « Le bac garantira une place dans une formation choisie dans l'enseignement supérieur »,	Supprimer Parcoursup au profit de règles « justes et humaines » Créer des places sur les formations les plus demandées. Renforcer le service public de l'orientation. Généraliser l'alternance à l'ensemble des formations et développer l'apprentissage.	Remplacer Parcoursup « par un système transparent qui tient compte des priorités de choix des élèves et n'introduit pas d'inégalités de traitement en lien avec le milieu social de l'élève ».
J. LASSALE Résistons	E. MACRON LaRem	V. PECRESSE L. R.	N. DUPONT- AIGNAN Debout la France	M. LEPEN R.N.	E. ZEMMOUR Reconquête
NSPP	Rendre Parcoursup « plus prévisible en donnant les résultats précis des années précédentes et en accompagnant mieux les familles » Ouvrir les places nécessaires dans les filières du supérieur « qui correspondent aux besoins de la nation », notamment les BTS, BUT, et licences professionnelles.	NSPP	NSPP	NSPP	« Retrouver un baccalauréat exigeant et sélectif qui sera la porte d'entrée pour l'enseignement supérieur »

Tableaux réalisés à l'aide du site https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/02/16/election-presidentielle-2022-comparez-les-programmes-des-principaux-candidats_6113964_4355770.html

Ce qui contribue à alourdir les tâches du Professeur principal

Constat fait à partir du Professeur Principal de Seconde GT.

Depuis 3-4 ans le professeur principal de Seconde ressent une charge plus lourde. Les éléments suivant peuvent l'expliquer et montrer que cela va au-delà d'un simple ressenti.

1 - Puisque le PP voit tous les élèves, tous les enseignants ne sont pas en mesure de le faire car beaucoup de disciplines ne voient pas toute la classe. La réforme des lycées accentue ce problème en augmentant le nombre d'heures de cours où les élèves d'une classe sont séparés.

Des choix d'établissements/d'équipes qui se justifient complètement peuvent aussi réduire le vivier : en EPS, en Langues, lorsque les élèves sont en groupes et non en classes.

Le statut des enseignants : on ne peut demander à des stagiaires, des contractuels débutants d'assumer cette charge. Les difficultés de recrutement, les évolutions imprévues des besoins rendent impréparables en juin-juillet la rentrée de septembre. Par exemple, on ne sait pas si le contractuel prévu qui sera affecté ou le BMP sera en mesure d'assumer cette charge de PP.

=> Pour les PP, ne pas l'être une année devient quasi impossible. Cette mission ne peut tourner entre tous les professeurs au sein d'un établissement.

2 - Puisque le PP fait partie des rares professeurs d'une classe à avoir des heures avec tous les élèves, il y a une forte probabilité que ses heures soient utilisées pour des interventions, pour assister à des présentations (ex SNU) => cela affecte le travail de professeur du PP.

3 - La réforme du lycée avec les spécialités pour les filières générales : cela rend plus difficile et long l'accompagnement des élèves en Seconde car il faut aller regarder Parcoursup pour conseiller le choix des spécialités à prendre en Première en anticipant celle qu'il faudra abandonner en Terminale. (et le PP n'est pas à l'abri de mal conseiller car 2 ans après, en Terminale, rien ne lui garantit que le souhait de la famille soit le même, que le Supérieur n'aura pas évolué)

=> Ici, en plus du temps supplémentaire, le caractère très sensible de l'orientation renforce « la charge morale » portée par le PP.

4 - Les évolutions du public scolaire et des familles

- Des élèves qui présentent une ou plusieurs difficultés sont de plus en plus nombreux. Les difficultés de l'orientation en fin de 3e, renforcées par le manque de place en lycée pro dans certaines filières demandées par les élèves, amènent des publics qui sont en difficulté en Seconde GT. (Ici, on touche à l'organisation générale du système scolaire)

- Les droits à l'inclusion scolaires qui sont de mieux en mieux saisis par les familles (excellente chose) mais qui nécessitent que le PP remplisse des formulaires, les relaie à son équipe. Le PP est aussi saisi par les familles des droits de l'élève et il doit les communiquer à l'équipe.

- Dans le cadre de notre lycée, nous recevons des élèves durant toute l'année, dont de nombreux avec des problématiques fortes (médicale, sociale, allophone). Pour ces élèves, il faut effectuer une « rentrée » et lancer un suivi particulier. Cela leur période d'arrivée dans l'année, ce lourd travail peut n'amener à rien, faute de temps pour qu'il porte ses fruits.

=> ces évolutions multiplient les contacts avec les familles et de nombreux acteurs au sein du lycée ou en dehors du lycée pour le PP.

5 - L'évolution positive de la pratique du métier de PP : ce qui est une excellente chose

- Nous sommes de plus en plus nombreux à multiplier le travail avec de nombreux acteurs (vie scolaire, personnel de direction, service social, infirmerie, collègues qui n'appartiennent pas à l'équipe qui suit la classe) pour prendre en charge un élève. => démultiplie les réunions, les mails, les rencontres...

- La hausse des informations qui transitent par le PP nous pousse à multiplier les mails pour en informer les collègues.

6 - La multiplication des canaux de communication : les canaux nouveaux n'effacent pas les anciens (sauf pour le carnet de correspondance)

=> le PP doit faire face, tenir compte, utiliser et gérer plusieurs canaux de communication.

7 - Le lycée comme les établissements scolaires deviennent de plus en plus le guichet d'actions éducatives nationales, de politiques sociales et sanitaires => multiplication des communications, des choses à lire aux élèves. Le PP est le point d'entrée privilégié pour toucher la classe.

- Le temps de lecture de toutes ces informations a été augmenté pour le PP

- Amener un sujet nouveau entraîne que le PP devient l'interlocuteur de la classe pour ce sujet (ex : les élèves nous ont souvent parlé de la dotation informatique de la Région)

- Toutes ces communications, toutes les demandes qui nécessitent un suivi mangent les débuts de cours du professeur qui a la charge de PP => son travail en tant que simple professeur est alourdi.

Si certaines démarches entrent dans le suivi que doit faire le PP (ex inscription examen, fiche orientation), d'autres non. Il y a là une problématique qui touche l'ensemble du lycée.

Enfin, l'heure de vie de classe : elle pose un problème statutaire fondamentale. Elle n'entre pas dans les services et ne fait l'objet d'aucune rémunération. Réglementaire, elle n'est pas réservée au Professeur Principal. Mentionner son existence n'est en aucun cas une réponse pertinente et utile. Chers et chères collègues PP, il ne tient qu'à nous, par une mobilisation, de faire évoluer favorablement les choses.

Alexis Marganne